



Monsieur le Préfet de Loire Atlantique  
Direction de la coordination et du management  
de l'action publique  
Bureau des procédures d'utilité publique  
6, quai Ceineray  
B.P. 33515  
44035 NANTES CEDEX 1

Nos réf. : 0310/ED/2012

Nantes, le 1<sup>er</sup> juin 2012

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier présenté par Nantes Métropole relatif à l'aménagement de la ZAC de la Fleuriaye 2 à Carquefou.

Le bureau de la Commission Locale de l'Eau a émis un avis favorable sur ce projet lors de sa réunion du 29 mai dernier.

Il souhaite que l'arrêté d'autorisation demande un suivi et une évaluation de l'efficacité des mesures compensatoires proposées, en particulier la restauration des zones humides dégradées comprises dans le périmètre des marais du ruisseau de l'étang Hervé. Il en est de même en ce qui concerne la création de mares notamment au droit des bassins de régulation des eaux pluviales.

Il lui serait agréable d'être tenu informé par le maître d'ouvrage des résultats de ces suivis et évaluations.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

  
Christian COUTURIER  
Président du SAGE Estuaire de la Loire